

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article919>

Journée internationale et situation des femmes dans le monde : actualités et initiatives des organisations internationales, de l'Europe, de la France

Date de mise en ligne : dimanche 8 mars 2009

Description :

- Actualités - Actualité -

L'ONU lance une campagne "Coeur bleu" contre le trafic d'être humain. / La Commission de la condition de la femme des Nations unies ouvre une nouvelle session, qu'elle consacre notamment à la question du partage des responsabilités et au SIDA. / Selon le B.I.T, la crise économique pourrait engendrer 22 millions de chômeuses supplémentaires.

Site de l'Association Adéquations

Journée internationale des femmes : un guide à l'usage des jeunes filles

D'après un communiqué du Ministère du Travail, 8 mars 2009

A l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars, Valérie Létard a présenté un guide à l'usage des jeunes filles de 18 ans... Ce petit ouvrage a pour ambition d'aider les toute jeunes femmes à prendre leur destin en main. Il a été écrit par trois journalistes : Isabelle Fougère, journaliste reporter, co-présidente de l'Association des femmes journalistes, Isabelle Germain, Journaliste, auteure de *Si elles avaient le pouvoir...* (Larousse, coll. « À dire vrai »), co-présidente de l'Association des femmes journalistes, Natacha Henry, journaliste, historienne, auteure notamment de *Les Filles faciles n'existent pas* (Michalon, 2008) et *Les Mecs lourds ou le paternalisme lubrique* (Robert Laffont, 2003).

Sommaire du liret *18 Ans, respect les filles !* :

1. Les médias et vous. Attention aux stéréotypes
2. Travail. De quoi avez-vous envie ?
3. Vie personnelle. Sachez dire oui, dire non
4. Non à la violence ! Vous avez droit au respect
5. Vie en société. Engagez-vous !

► [Télécharger le livret](#) (Pdf, 2 Mo)

L'ONU DC lance une campagne "Coeur bleu" contre le trafic d'être humain

Communiqué de l'ONU, 05/03/2009

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) a lancé jeudi une campagne dont l'emblème est un coeur bleu, destinée à faire prendre conscience des formes modernes d'esclavage que constituent les divers trafics d'êtres humains.

« Il y a beaucoup d'ignorance sur l'esclavage moderne. Mais aussi beaucoup de bonne volonté pour le combattre. Le coeur bleu [blue heart] sensibilisera à un crime qui nous fait tous honte et démontrera une solidarité avec les victimes », a déclaré Antonio Maria Costa, directeur exécutif de l'ONU DC. (...)

Lancée à l'occasion du Prix du monde des femmes [Women's World Awards] à Vienne, la campagne vise aussi à souligner que le trafic est une des pires formes de violence à l'égard des femmes, notamment parce que les auteurs en retirent de l'argent.

Antonio Maria Costa a souligné qu'outre la pauvreté, c'est la discrimination contre les femmes et le sexisme qui rend les femmes vulnérables, lorsque l'on crée un marché pour les femmes et les jeunes filles qui sont échangées comme des biens matériels.

► [Plus d'infos sur le site de l'ONU DC](#)

La Commission de la condition de la femme des Nations unies ouvre une nouvelle session, qu'elle consacre notamment à la question du partage des responsabilités et au SIDA

Communiqué de l'ONU, 02/03/2009

Des déséquilibres et des inégalités demeurent dans les responsabilités des hommes et des femmes tant dans la sphère publique que dans la sphère privée, autant dans le travail rémunéré que non rémunéré, déséquilibres qui se retrouvent lorsqu'il s'agit de prendre soin des malades du sida, a regretté lundi la Vice-Secrétaire générale Asha-Rose Migiro, à l'ouverture de la Commission de la condition de la femme.

« L'essentiel du travail consistant à prendre soin de la famille est toujours effectué par les femmes et les fillettes, que ce soit dans les pays en développement ou développés », a-t-elle souligné.

« En conséquence, les opportunités des femmes sont limitées dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, de la formation et de la participation à la vie publique, alors que le rôle des hommes dans la vie familiale s'affaiblit. Les familles, les communautés et la société souffrent toutes de cette situation », a déclaré la Vice-Secrétaire générale.

Asha-Rose Migiro a salué la décision de la Commission de consacrer en priorité sa présente session au thème du « partage égal, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier les soins dispensés dans le contexte du VIH/sida ».

La pandémie de VIH/sida a clairement montré que des acteurs aussi divers que l'État, le secteur privé et la société civile ont un rôle à jouer dans le travail consistant à prendre soin des personnes affectées par ce fléau.

Il faut d'abord reconnaître le travail non rémunéré et les soins dispensés par la femme au foyer et souligner leur contribution au développement socioéconomique. Il faut aussi reconnaître la nécessité de réduire, en temps et en charge de travail, les responsabilités domestiques. Cela suppose des investissements pour améliorer la qualité des soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées et diminuer leurs coûts. Cela exige aussi l'amélioration de l'accès aux infrastructures publiques telles que les transports, l'eau, l'assainissement et à l'énergie, a déclaré la Vice-Secrétaire générale.

Il faut aussi adopter et appliquer des lois et des politiques qui concilient le travail et les responsabilités familiales des hommes et des femmes, a estimé Mme Migiro, en jugeant nécessaire de corriger les inégalités salariales, de rendre plus souple le temps de travail, de fournir de meilleures conditions de congés et de les rendre plus attrayantes pour les hommes.

Nous devons, a-t-elle insisté, lutter contre les stéréotypes sur les rôles des hommes et des femmes, et ce, dans les foyers, les écoles et les communautés mais aussi auprès des leaders de la vie publique. Sans protection sociale et protection des droits, trop de femmes continueront à porter le fardeau le plus lourd dans la prise en charge des personnes atteintes du VIH/sida.

C'est non seulement injuste mais c'est aussi une forme grave de discrimination voire de violence contre les femmes, a-t-elle ajouté.

En menant la Campagne « Unissons-nous pour mettre fin à toutes les formes de violences contre les femmes et les filles », le Secrétaire général est résolu à mettre fin à ce fléau, a-t-elle poursuivi. Le Secrétaire général continue de

promouvoir le message selon lequel la violence contre les femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable et jamais tolérable, a rappelé la Vice-Secrétaire générale.

- ▶ [Lire le communiqué d'ouverture de la session de la Commission de la condition de la femme](#)
- ▶ [Programme des travaux de la Commission](#) (pdf, en anglais)

Journée de la femme : l'Europe maintient la question de l'autonomisation des femmes en bonne place dans son programme global

Communiqué de la Commission européenne, 06/03/2009

À l'occasion de la journée internationale de la femme le 8 mars, qui a pour thème cette année « Femmes et hommes unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles », la commissaire, Mme Benita Ferrero-Waldner, réaffirme l'engagement politique et financier constant de la Commission de lutter pour les droits des femmes. Le renforcement de l'autonomie des femmes est une question qui continue de figurer en bonne place dans le programme global de l'UE.

En 2008, Mme Ferrero-Waldner a conduit une initiative réunissant 40 femmes du monde entier occupant des positions de premier plan dans les milieux politiques, la vie économique et la société civile, qui a appelé à une nouvelle impulsion à la mise en oeuvre effective de la résolution 1325 des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. À la suite de leur recommandation, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a accepté d'organiser une conférence ministérielle en 2010 pour dresser un bilan des progrès réalisés et examiner les moyens de renforcer encore les effets de la résolution 1325.

À l'occasion de la journée internationale de la femme également, la Commission européenne lance, sous le patronage de la princesse Mathilde de Belgique, un concours international de dessin à l'intention des enfants ; ce concours, qui porte sur l'égalité des sexes, invite les enfants des pays tiers à exprimer leur vision de l'égalité entre les hommes et les femmes. À ce jour, environ 60 000 enfants de huit à dix ans représentant 61 pays du monde entier y ont participé.

À l'occasion de la journée internationale de la femme, Mme Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission européenne chargée des relations extérieures et de la politique de voisinage, a fait la déclaration suivante : « Je suis bien consciente du fait que l'émancipation totale des femmes constitue toujours un appel lointain pour de nombreuses femmes dans le monde. Je reste donc fermement résolue à maintenir notre niveau d'engagement inchangé et à faire en sorte que nous tenions nos promesses de mobiliser entièrement nos moyens d'action et nos instruments financiers pour donner plus de force aux résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous ne pouvons pas lever le pied tant que les droits de chaque femme ne seront pas respectés et protégés dans le monde entier. En outre, nous devons investir dans l'avenir en associant les enfants au processus et en leur faisant prendre davantage conscience des questions d'égalité des sexes ». Et d'ajouter : « Le « colloque international sur l'autonomisation des femmes, le développement des capacités d'encadrement, la paix internationale et la sécurité », qui a lieu actuellement à Monrovia, constitue un événement important pour l'émancipation des femmes et je lui souhaite tout le succès possible ».

S'exprimant en particulier au sujet de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, Mme Benita Ferrero-Waldner s'est exprimée en ces termes : « Je me réjouis de tout coeur de l'accord du secrétaire général des Nations unies sur la nécessité d'organiser une conférence de suivi de la résolution 1325. Au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis l'adoption de la résolution, nous avons constaté

certaines progrès dans sa mise en oeuvre, tels que la participation des femmes aux pourparlers de Juba concernant le nord de l'Ouganda ou la participation de groupes de femmes aux négociations pour la paix en Colombie, au Népal ou au Sri Lanka. Toutefois, il subsiste des défis énormes parce que la mise en oeuvre de la résolution 1325 a malheureusement souvent été irrégulière et insuffisante ».

La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité joue un rôle important, parce que ce fut la première résolution jamais adoptée par le Conseil de sécurité qui traite spécifiquement de l'incidence de la guerre sur les femmes et de la contribution de ces dernières au règlement des conflits et à une paix durable.

À l'invitation de Mme Benita Ferrero-Waldner, plus de 40 femmes occupant des positions de premier plan dans différents pays se sont rencontrées à Bruxelles le 6 mars 2008 pour discuter des deux thèmes corrélés que sont la sécurité et l'autonomisation des femmes. Les débats ont porté sur la manière dont les talents des femmes peuvent être mieux exploités pour contribuer à la sécurité humaine et, en particulier, à la prévention et au règlement des conflits. Les participantes ont décidé d'oeuvrer à un renforcement du dialogue avec les gouvernements et dirigeants qui doutent de la nécessité d'accroître l'autonomie des femmes. Après la conférence, les participantes ont invité le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, à donner une nouvelle impulsion à la mise en oeuvre effective de la résolution 1325 et à réunir une conférence ministérielle en 2010, qui en marquera le dixième anniversaire, afin de dresser un bilan des progrès réalisés et d'examiner les moyens d'en renforcer encore les effets concrets.

L'Union européenne est résolue à discuter des questions d'égalité des sexes avec ses partenaires et à intégrer ces questions dans toutes ses actions extérieures. Chaque année, environ 35 % de l'aide au développement accordée par la Commission européenne sont consacrés à des projets comportant une importante dimension hommes-femmes.

L'éradication de la violence liée au sexe est une priorité spécifique de la politique de l'Union européenne en matière de droits de l'homme dans les pays tiers, comme le montre l'adoption en décembre 2008 de nouvelles « lignes directrices de l'UE sur les violences contre les femmes et la lutte contre toutes les formes de discrimination à leur encontre ». Outre ces lignes directrices, l'Union européenne est résolue, par exemple, à exhorter les pays tiers à intensifier la lutte contre l'impunité et à appuyer la protection et la réintégration des victimes, en coopération étroite avec les organisations de la société civile et avec les défenseurs des droits des femmes. Ceci inclut la protection contre les pratiques traditionnelles préjudiciables, comme les mutilations sexuelles féminines.

Plus récemment, les travaux de l'Union dans ce domaine ont été guidés par l'« approche globale de l'UE pour la mise en oeuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité des Nations unies concernant les femmes, la paix et la sécurité ». Ce nouveau document d'orientation, qui a été adopté par les ministres des affaires étrangères de l'UE le 8 décembre 2008, présente une vision du rôle et des obligations d'un acteur régional tel que l'UE en matière de protection des femmes dans les situations de conflit et de promotion de leur rôle préventif en tant qu'artisans de la paix.

Pour la troisième année consécutive, le 8 mars 2009, la Commission européenne lance un concours international de dessin sur le thème de l'égalité des sexes. Ce concours invite les enfants des pays tiers à exprimer leur vision de l'égalité entre les hommes et les femmes. Deux dessins par région seront sélectionnés par un jury établi à Bruxelles et composé d'enfants venant des 27 États membres de l'UE ; un prix de 1 000 euros sera décerné à chaque gagnant. Une exposition sera ensuite inaugurée à l'automne 2009.

Lors de la remise des prix de l'année dernière, Mme Benita Ferrero-Waldner a déclaré : « Notre objectif est que les

droits des femmes soient respectés et protégés partout dans le monde. Le fait d'associer les enfants du monde entier au processus et de leur faire prendre davantage conscience de l'égalité des sexes est un investissement dans l'avenir ».

Plus d'infos sur

- ▶ http://ec.europa.eu/external_relations/human_rights/intro/index.htm
- ▶ http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/index_fr.htm
- ▶ http://ec.europa.eu/europeaid/what/gender/drawing-competition_en.htm
- ▶ http://ec.europa.eu/commission_barroso/ferrero-waldner/index_fr.htm
- ▶ <http://www.unifem.org>

Selon le B.I.T, la crise économique pourrait engendrer 22 millions de chômeuses supplémentaires

Communiqué du B.I.T, 05/03/2009

La crise économique pourrait entraîner une augmentation du nombre de femmes au chômage de 22 millions en 2009, prévient le Bureau international du Travail (BIT) dans son rapport annuel des *Tendances mondiales de l'emploi des femmes* (GET), ajoutant que la crise mondiale de l'emploi devrait considérablement s'amplifier avec l'aggravation de la récession en 2009.

Le rapport sur les *Tendances mondiales de l'emploi des femmes* est publié par le BIT dans le cadre de la Journée mondiale de la Femme, qui sera célébrée cette année le 6 mars par le BIT à Genève.

Le rapport indique que, sur 3 milliards de personnes qui travaillaient dans le monde en 2008, 1,2 milliard était des femmes (soit 40,4%). Il précise qu'en 2009 le taux de chômage mondial des femmes pourrait atteindre 7,4%, comparé à 7% pour les hommes.

Le rapport révèle que l'impact de la crise économique sur les hommes et les femmes en termes de taux de chômage risque d'être plus néfaste pour les femmes que pour les hommes dans la plupart des régions du monde, et plus particulièrement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Selon le rapport, les seules régions où les taux de chômage devraient être moins mauvais pour les femmes sont l'Asie de l'Est, les économies développées, les pays d'Europe du Sud et de l'Est et la CEI, où les disparités entre hommes et femmes avaient déjà reculé en termes de possibilités d'emploi avant que n'éclate la crise économique actuelle.

Les prévisions relatives au marché du travail pour 2009 montrent une détérioration des marchés mondiaux du travail aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Le BIT prévoit que le taux de chômage mondial pourrait atteindre un niveau se situant entre 6,3 et 7,1%, avec un taux de chômage pour les femmes pouvant aller de 6,5 à 7,4% (contre une fourchette de 6,1 à 7% pour les hommes). Ce qui se traduirait par 24 à 52 millions de chômeurs supplémentaires à l'échelle mondiale, dont 10 à 22 millions de femmes.

Parallèlement, le BIT prévoit que le taux mondial de l'emploi vulnérable pourrait varier de 50,5 à 54,7% pour les femmes en 2009, contre 47,2 à 51,8% pour les hommes. Ce qui confirme que, si le fardeau de la vulnérabilité pèse

toujours davantage sur les femmes, la crise pousse néanmoins plus d'hommes dans les rangs des travailleurs vulnérables qu'en 2007.

« Avec un taux d'activité plus faible, une maîtrise plus rare de la propriété et des ressources, une concentration dans l'emploi informel ou vulnérable, des rémunérations moindres, et moins de protection sociale, tout cela met les femmes dans une position de plus grande faiblesse que les hommes pour surmonter les crises », affirme la Directrice du Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, Jane Hodges. Elle ajoute : « Les femmes peuvent s'en sortir en travaillant davantage d'heures ou en cumulant plusieurs emplois peu rémunérateurs, mais elles ont encore à assumer les tâches domestiques et familiales non rémunérées. »

- Télécharger le rapport [Tendances mondiales de l'emploi des femmes](#) (Document pdf, en anglais).